

Service Client Contrat CS 80000 79055 NIORT CEDEX 9 Tel 01 55 56 57 58 www.macif.fr

Votre avis d'échéance PREM'S

Monsieur JEAN BAPTISTE DE LA BROISE Votre numéro de sociétaire : 016206577

a Rbr par viewant



DE LA BROISE JEAN BAPTISTE 41 RUE CASTOR 78200 MANTES LA JOLIE

Situation de votre contrat à la date du 6 août 2019

Assurance personnelle

Bénéficiaire

: JEAN BAPTISTE DE LA BROISE

Situation familiale

Célibataire

Logement de 1 pièce

Adresse

: EGLISE STE JEANNE D ARC 42 BOULEVARD DES ALLIES **68100 MULHOUSE**

Mobilier et contenu garantis jusqu'à 7000 € Pas de cooccupant déclaré.

Cotisation du contrat PREM'S

Merci de vérifier les éléments ci-dessus et de nous faire part des éventuelles modifications.

Vous trouverez, ci-jointe, votre attestation Responsabilité Locative.

Cotisations annuelles H.T. en Euros T.T.C en Euros 44,54 50.27

Fonds de garantle des victimes des actes de terrorisme 5,90 Cotisation des catastrophes naturelles 3,51 3,83 TOTAL DES COTISATIONS (dont 11,95 € de taxes) 48,05 60,00 Pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020

MONTANT A PAYER pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020

60,00 Euros

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE RANCE ET DES CADRES ET SALARIES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie pa le Code des assurances, Siège social : 2 et 4 Rue de Pied de Fond 79000 Niort

POUR VOTRE REGLEMENT,

NE JOIGNEZ PAS DE CHEQUE.

UTILISEZ CE TIP de la façon suivante :

- 1. Datez-le
- 2. Signez-le
- 3. Détachez-le suivant les pointillés
- 4. Envoyez-le dans l'enveloppe jointe, en vous assurant que l'adresse est visible dans la fenêtre.

IBAN: ICS: FR66ZZZ110663 RUM: TIP1060820190001620657704 DE LA BROISE JEAN BAPTISTE 41 RUE CASTOR 78/200 MANTES LA JOLIE

MACIF: 02 00016206577

TIPS€PA

Joindre un RIB si IBAN non renseigné ou différent.

Montant : 60,00 €

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Macif à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Macif. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document avaleur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Vixtre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

Date et Lieu

Centre de traitement TIPSEPA TSA 30009 78924 YVELINES CEDEX 9

DE LA BROISE JEAN 180162065775

018002000083 390608191029401620657704980105

SE